

Benedicte Febvre

De: CAMPION Clémence <Clemence.CAMPION@agglo-montbeliard.fr>
Envoyé: lundi 11 avril 2022 08:31
À: Benedicte Febvre
Cc: DEMBOWIAK Raphaëlle; Stephane Audinot
Objet: RE: Ville de VALENTIGNEY - Modification n°2 du PLU pour ouverture à l'urbanisation d'une zone AU.
Pièces jointes: Desserte Assainissement.jpg; Desserte Eau Potable.jpg

Bonjour Madame,

Vous trouverez ci-dessous les éléments à prendre en compte concernant la modification du PLU pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU dite « Les Bruyères » :

DESSERTES EN ASSAINISSEMENT (plan ci-joint)

Tout rejet se fera dans le respect de la loi sur l'Eau.

La zone sera raccordée sur le réseau séparatif existant dans l'avenue des Bruyères et dans la rue de la Baume.

Les eaux pluviales de la zone seront obligatoirement stockées avant rejet, à un débit maximum limité à 20l/s/ha (cette valeur pouvant être réduite jusqu'à 2 l/s/ha en cas de contraintes particulières à l'aval), avec une surverse dans le réseau d'eaux pluviales existant dans la zone.

DESSERTES EN EAU POTABLE (plan ci-joint)

La distribution de la zone se fera par la conduite DN 250mm de la rue de Mathay. La canalisation sera bouclée sur la rue de la Baume.

Un ou plusieurs nouveau(x) poteau(x) incendie devront être implantés afin d'assurer la défense de la zone en fonction des prescriptions du SDIS.

Un réseau appelé Feeder DN 700 traverse la zone d'Est en Ouest.

Une servitude, légalement déposée, de non plantation non aedificandi de 10 mètres de part et d'autre de l'axe de la conduite, devra être établie avant tout aménagement au profit de PMA.

Tout projet d'aménagement de la zone devra tenir compte de la présence de cette conduite, et être conçu de façon à implanter le domaine public sur cette canalisation afin d'en garantir l'accès permanent.

Des sondages devront être réalisés préalablement à toutes constructions afin de déterminer l'emplacement exact du feeder.

La pression au poteau incendie n° 67 situé rue de Mathay est de 5.5 bars.

La pression au poteau incendie n° 100 situé rue des Vernes est de 4.5 bars.

Je reste à votre disposition,
Cordialement.



Clemence CAMPION
Gestionnaire des aménagements privés
Direction du Cycle de l'Eau
Tél. 03 81 31 88 84 - Fax 03 81 31 88 89
8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 Montbéliard Cedex
www.agglo-montbeliard.fr

De : Benedicte Febvre [mailto:benedicte.febvre@valentigney.fr]

Envoyé : vendredi 8 avril 2022 17:23

À : CAMPION Clémence

Cc : DEMBOWIAK Raphaëlle; Stephane Audinot

Objet : Ville de VALENTIGNEY - Modification n°2 du PLU pour ouverture à l'urbanisation d'une zone AU.

Bonjour Madame,

Dans le cadre de l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU dite des « Bruyères », la Ville de Valentigney a engagé la modification n°2 de son PLU et une enquête publique doit avoir lieu du 3 mai 2022 au 3 juin 2022. Monsieur le Commissaire Enquêteur souhaiterait avoir l'avis des concessionnaires sur ce projet, avant le début de l'enquête.

Aussi, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe le courrier de la ville sollicitant votre avis et vos observations sur cette opération.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pouvez avoir besoin.

Je vous en remercie par avance.

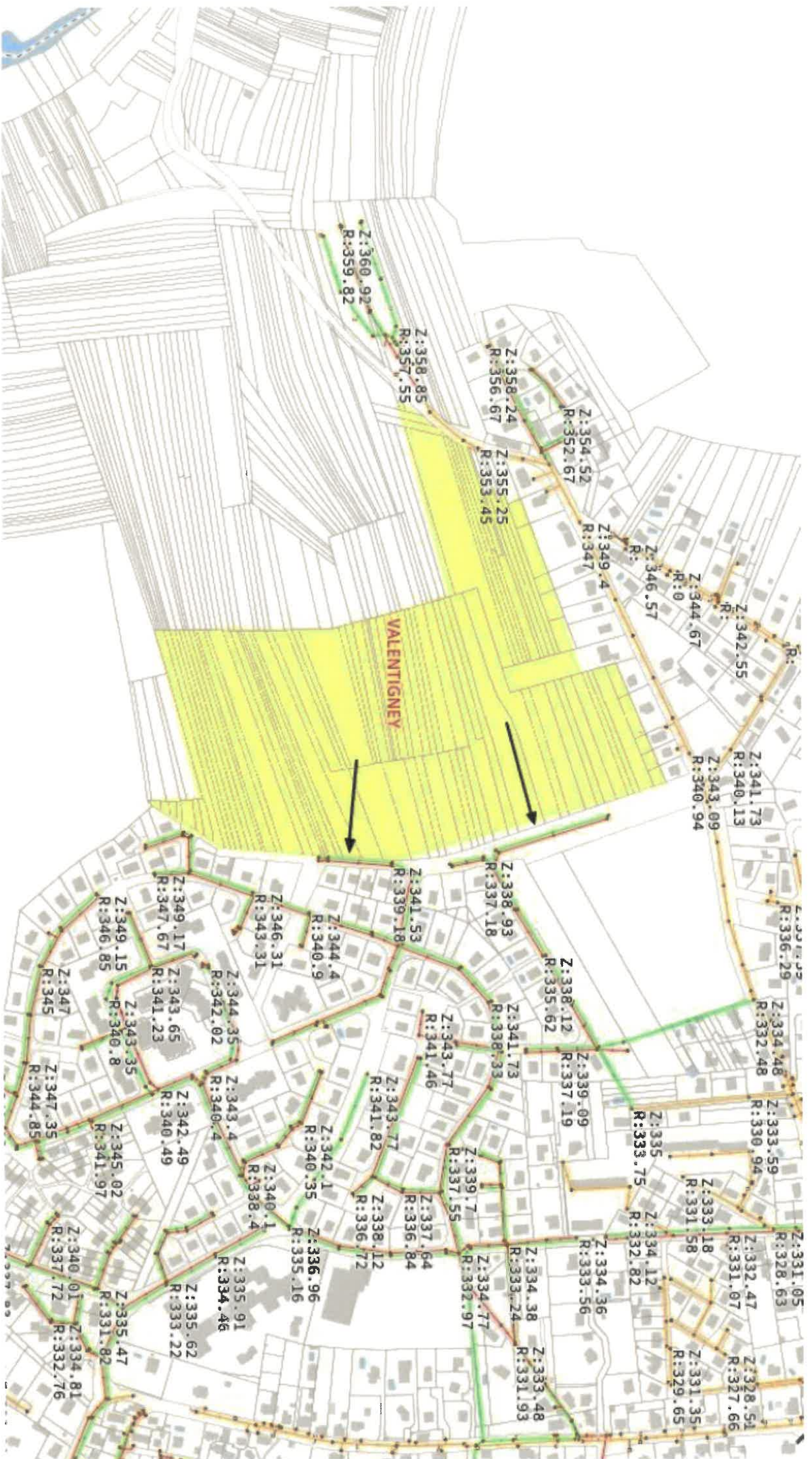
Bien cordialement.

Bénédicte FEBVRE

Service Développement Urbain

03 81 36 25 03





: Servitude Feeder

